



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**



SOMMAIRE



• Notre histoire et nos savoir-faire

Pages 2 à 6

• Les chiffres 2025, nos territoires d'intervention et nos partenaires

Pages 7 à 9

• L'équipe et le Conseil d'administration

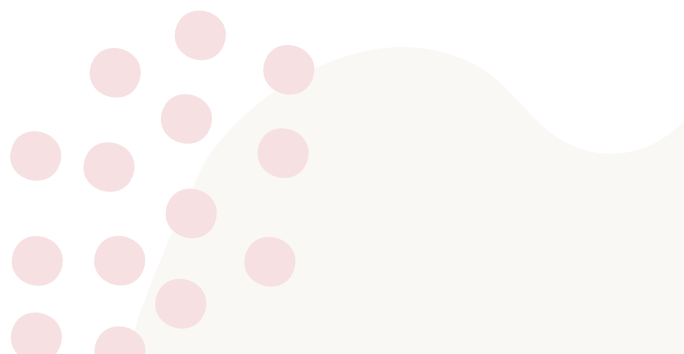
Pages 10 à 11

• Les temps forts de l'année et Zoom sur la Recherche

Pages 12 à 14

• Nos projets

Pages 15 à 31



En 2026, L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) fêtera ses 20 ans.

Vingt années à innover pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Vingt années pour faire évoluer les pratiques professionnelles et mieux coordonner les acteur·rices des solidarités. Vingt années à tester de nouvelles solutions pour construire un monde plus inclusif, à faire en sorte que chaque personne puisse bien grandir, accéder à ses droits, se loger, se nourrir, travailler, se soigner, et plus globalement, trouver sa place dans notre société.

Depuis sa création en 2006, l'Ansa a travaillé avec un nombre de partenaires de plus en plus important : les pouvoirs publics à tous les niveaux de l'État, les collectivités territoriales, les associations, les employeurs publics et privés, les fondations, etc.

Lors de ces nombreuses années, l'Ansa a également consolidé ses fondamentaux méthodologiques. Ses équipes ont notamment développé un savoir-faire unique dans le renforcement des collaborations entre les acteur·rices de l'Action sociale, et une véritable expertise dans le domaine de la participation des personnes concernées aux politiques publiques, quelles qu'elles soient. Ces connaissances sont désormais partagées grâce à une offre de formation accessible à tous les professionnel·les et à tous les décideurs depuis notre site internet.

Ce rapport d'activité 2025 vous donnera l'occasion d'avoir une vision d'ensemble de nos plus récents projets d'innovations sociales, qu'ils prennent la forme de diagnostics, d'expérimentations, d'évaluations, de formations ou d'essaimage de pratiques. Vous y découvrirez de nouvelles actions pour mieux coordonner les acteur·ices du logement ou de la précarité alimentaire, des innovations construites avec des jeunes et des enfants, des travaux de recherche pour faciliter l'accès et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap et bien d'autres choses encore.

Si ces quelques pages vous donnent envie d'innover avec nous pour construire ensemble une société plus juste et plus solidaire, n'hésitez pas à nous contacter. Notre porte vous sera toujours grande ouverte.

Pour conclure, nous souhaitons ici remercier toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance en 2025, et au cours de ces vingt dernières années. Nous avons pris beaucoup de plaisir à travailler avec vous et nous sommes prêt·es à poursuivre l'aventure !

Bonne lecture.

François ENAUD, **Président**

Claire D'HENNEZEL, Jullie ERCEAU, Vigdis GOSSET, Lise MARCOVICI et Simon ROUSSEY,
Membres de l'équipe de direction

Notre histoire



En janvier 2006, la création de l'Ansa découle de plusieurs avancées et constats : le droit à l'expérimentation inscrit dans la Constitution en 2003 ; la décentralisation vers les Départements de la gestion du Revenu minimum d'insertion (RMI) ; la multiplication des formes de pauvreté et la proportion grandissante de travailleurs pauvres. L'association est alors créée pour **rechercher, expérimenter et promouvoir de nouvelles approches et solutions pour enrayer la montée de ces formes de pauvreté et d'exclusion.**

En l'espace de 20 ans, les champs d'intervention de l'association ont considérablement évolué pour s'ouvrir à de nouvelles thématiques : petite enfance, protection de l'enfance, numérique, handicap, précarité alimentaire, etc. La **transversalité de nos interventions** reste toutefois un fil rouge pour garantir un accès aux droits quels qu'ils soient et pour lutter contre la pauvreté et toute les formes d'exclusion.

Notre mission



L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif qui accompagne les acteurs publics et privés dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs politiques et actions **en faveur de l'inclusion et de la lutte contre la pauvreté.** Depuis sa création, elle mise sur l'innovation sociale et l'expérimentation pour élaborer des solutions adaptées aux réalités des territoires et aux besoins des personnes concernées.

En tant que tiers de confiance, l'Ansa encourage des **approches collaboratives** fondées sur le partage des savoirs, la coopération territoriale et la participation active des publics accompagnés. Son ambition est d'explorer, structurer et accompagner le déploiement de dispositifs efficaces, en s'appuyant sur des **méthodes éprouvées** et une **dynamique d'amélioration continue.**

Notre vision



Nous aspirons à une société où chacun, indépendamment de son parcours ou de ses difficultés, peut accéder aux ressources essentielles pour mener une vie digne et autonome. Nous sommes convaincus que l'innovation sociale est un levier puissant pour faire évoluer durablement les politiques publiques et les pratiques d'accompagnement dans ce sens.

Loin des solutions standardisées, nous défendons une approche ancrée dans les réalités locales, qui mobilise l'intelligence collective et renforce la capacité d'agir des acteur·rices de terrain. En favorisant des collaborations ouvertes et en multipliant les expérimentations, nous contribuons à bâtir un modèle de solidarité fondé sur la confiance, la responsabilité partagée et l'engagement commun pour une société plus inclusive.

Nos savoir-faire



Animer et Coordonner

En tant que tiers de confiance, l'Ansa facilite la rencontre et la collaboration entre acteur·ices d'un même territoire ou secteur. Elle favorise une compréhension commune des enjeux sociaux, encourage l'expression de chacun et accompagne l'émergence de consensus. Ce travail s'illustre notamment dans l'expérimentation de dispositifs sur plusieurs territoires, où la mise en réseau et le partage de connaissances sont essentiels.



Faire participer

Depuis sa création, l'Ansa défend la participation des citoyen·nes dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et dispositifs sociaux qui les concernent. Considérant cette implication comme un levier d'efficacité et de respect, elle développe et affine continuellement des méthodes d'écoute et d'accompagnement pour permettre à chacun de s'exprimer pleinement.

À l'intersection des dynamiques locales et nationales, l'Ansa se positionne comme un **tiers de confiance** et apporte son savoir-faire pour enrichir les politiques publiques et en faciliter l'appropriation par les acteur·rices de terrain.



Diagnostiquer, Enquêter

Pour produire une connaissance partagée, l'Ansa croise des expertises diversifiées (expérientielles, techniques, académiques...) et mobilise des outils méthodologiques variés : études quantitatives et qualitatives, observations, revues de littérature, cartographies... La restitution soignée de ces analyses vise à éclairer les décisions, faire évoluer les pratiques et co-construire des recommandations et des actions adaptées aux réalités du terrain.



Accompagner les innovations émergentes

L'Ansa repère et soutient l'émergence d'idées nouvelles en lien avec les personnes concernées et les acteur·ices de terrain. Elle identifie les initiatives prometteuses, analyse celles qui ont déjà fait leurs preuves localement et accompagne leur phase de « prototypage » pour en tester l'impact et la viabilité.



Évaluer

Pour l'Ansa, l'évaluation est un levier d'amélioration et de diffusion des innovations. En intégrant des démarches d'évaluation au sein des structures et des dispositifs qu'elle accompagne, elle contribue à optimiser leur fonctionnement et à en favoriser le déploiement lorsque les résultats sont concluants.



Capitaliser et partager la connaissance

Le partage est au cœur de l'engagement de l'Ansa. Sous réserve des restrictions de publicité souhaitées par ses partenaires, elle diffuse les enseignements issus de ses projets sous différentes formes : publications, contributions écrites, interventions lors de rencontres et colloques nationaux ou territoriaux.



Essaimer

L'Ansa s'attache à repérer en France et à l'étranger des initiatives aux résultats positifs, à en tirer des enseignements et à en faciliter l'adaptation à d'autres contextes. Dans une démarche de respect et de valorisation des innovateur·rices, elle favorise une diffusion ciblée et ajustée aux besoins des territoires et des acteur·ices concerné·es.



Former et outiller

Organisme de formation certifié Qualiopi pour ses activités de formation, l'Ansa conçoit des formations comme des leviers d'accompagnement au changement.

Elles s'adressent à des professionnel·les d'une même équipe ou des acteurs locaux agissant autour d'une thématique commune avec la volonté d'apprendre ensemble, de partager des pratiques et de favoriser les interactions à l'issue de la formation.

Nos domaines d'expertise

- Le **bien grandir** (prévention des inégalités dès la petite enfance ; actions auprès des jeunes et notamment des jeunes de l'aide sociale à l'enfance)
- La lutte contre la **précarité alimentaire**
- L'accès à l'**hébergement et au logement**
- L'**insertion**, notamment pour les personnes en situation de **handicap**

L'Ansa travaille également sur d'autres thématiques dans le cadre de projets spécifiques : le développement du pouvoir d'agir et la participation des personnes, la santé, le numérique, l'accompagnement auprès des personnes seniors, les personnes migrantes et réfugiées - et qui lui permettent de développer de nouvelles expertises.

À qui s'adressent nos projets ?

Nos projets s'adressent à tous les acteur·rices engagé·es dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Qu'il s'agisse d'institutions publiques, d'associations, de professionnel·les de l'accompagnement ou de personnes directement concernées par ces enjeux, chacun joue un rôle essentiel dans **la construction de solutions durables et adaptées aux réalités du terrain.**

- **Aux organisations publiques et privées :**

Nous accompagnons les structures institutionnelles et associatives dans le développement et la consolidation de leurs stratégies d'innovation sociale, en les aidant à expérimenter, structurer et déployer des réponses adaptées aux besoins des populations.

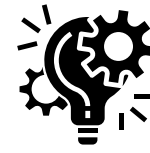
- **Aux professionnel·les :**

L'Ansa soutient l'évolution des pratiques professionnelles en proposant des outils et des méthodologies favorisant une prise en charge plus efficace, respectueuse et adaptée aux parcours des personnes accompagnées.

- **Aux personnes concernées :**

Nos actions ont pour vocation d'améliorer concrètement les conditions de vie des personnes en situation de précarité. Nous les impliquons activement dans l'élaboration et la mise en œuvre des solutions qui les concernent, afin de garantir des réponses pertinentes et porteuses de changement.

2025 en chiffres



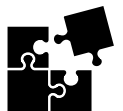
50
PROJETS



16
SALARIÉ·ES



1,4
MILLIONS D'EUROS
DE BUDGET



Environ 100
PARTENAIRES

NOS RESEAUX ASSOCIATIFS

Les projets menés ou soutenus par l'Ansa accordent une attention particulière à la **coopération et à la mise en réseau des acteur·rices impliqué·es, favorisant ainsi des synergies et des partenariats durables.** Cette approche collaborative, essentielle à la réussite de nos initiatives, se retrouve également dans l'engagement de l'Ansa au sein de réseaux nationaux et européens. En participant activement à ces réseaux, l'Ansa **renforce son impact et s'assure de contribuer aux dynamiques collectives** à une échelle plus large, tout en bénéficiant des échanges et des bonnes pratiques au niveau national et international.

- [Collectif Alerte-UNIOPSS](#)
- [UNIOPSS - Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux](#)
- [Société Française de l'Évaluation](#)
- [L'Ascenseur](#)
- [EAPN - Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#)
- [Housing First Hub – Réseau européen qui vise à promouvoir l'approche Logement d'abord](#)
- [Jury de la Fondation la France s'engage](#)
- [Mouvement Impact France](#)

NOS TERRITOIRES D'INTERVENTION

L'Ansa agit à toutes les échelles territoriales pour accompagner des dynamiques de transformation sociale, en lien étroit avec les acteurs locaux et nationaux. **Communes, agglomérations, métropoles, départements, régions, État** : nous adaptons notre approche aux spécificités de chaque territoire afin de concevoir et expérimenter des solutions adaptées aux réalités locales.

Depuis sa création, l'Ansa travaille aux côtés des **ministères, institutions nationales** et **collectivités territoriales**, convaincue que le dialogue entre acteurs locaux et nationaux est essentiel pour impulser des changements durables. En articulant ces différents niveaux d'intervention, nous favorisons l'émergence de politiques publiques et de pratiques sociales plus efficaces et inclusives.



NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Collectivités

- Conseil Régional de l'Ile-de-France
- Conseil Départemental de la Drôme
- Conseil Départemental du Morbihan
- Conseil Départemental de la Moselle
- Conseil Départemental du Val d'Oise
- Parc naturel régional des Grands Causses
- Métropole Toulon Provence Méditerranée
- Ville de Caluire
- Ville de Plaisir

État / organismes de service public

- Agence Régionale Santé Ile-de-France
- Banque des territoires
- Caisse nationale d'allocations familiales
- Caisse d'Allocations Familiales 30
- Centre hospitalier de Laval
- Directions régionales de l'emploi, du travail et des solidarités Bretagne, Grand-Est, Pays de la Loire et PACA
- Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités 12, 76
- Direction Générale de la Cohésion Sociale

Associations, fédérations, groupements d'intérêt public

- Alter Egal
- Adapei 29
- Chaire UNESCO
- CPTS Aubervilliers
- Mutuelle nationale des hospitaliers
- Fédération des acteurs de la solidarité
- Geist Mayenne
- Maison de la Veille sociale du Rhône
- Mayenne Compétences Emploi
- Messidor Valence

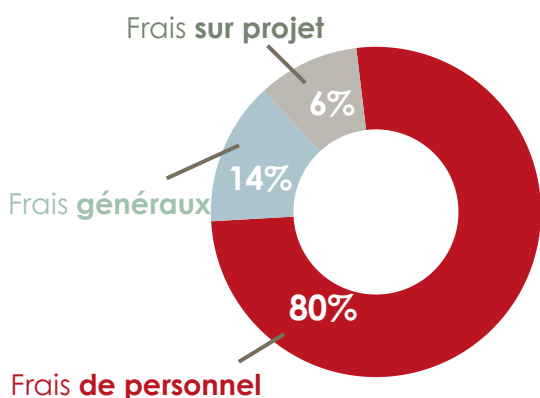
Fondations, fonds, banques, Entreprises

- Arcéal
- Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- Entreprise adaptée du Maine et Loire
- Sopra steria

Synthèse financière

1 390 960 EUROS, BUDGET 2025

Affectation des dépenses



Répartition thématique des projets

Thématique	Nombre de projets	Part de budget en %
Se nourrir	23	47%
Grandir	10	21%
Travailler / être actif	5	12%
Appui méthodologique	5	6%
Se loger	4	10%
Participer	3	4%

Types de contrats

EN CONTRAT DE PARTENARIAT

67%

EN CONTRAT DE PRESTATION

33%

NOTRE ÉQUIPE

Depuis novembre 2024, l'Ansa a mis en place une **direction collégiale**, portée par 5 directrices et directeur délégué·e·s : Claire d'Hennezel, Julie Erceau, Vigdis Gosset, Lise Marcovici et Simon Roussey (et Nelly Guisse jusqu'en septembre 2025).

Ce choix s'accompagne d'un fonctionnement fondé sur la **coopération** avec l'ensemble des membres de l'équipe et qui promeut la **complémentarité des expertises**. Il permet d'inscrire pleinement notre action dans une dynamique d'innovation sociale, où les savoir-faire et les perspectives de chacun et chacune s'enrichissent mutuellement.

PÔLE RESSOURCES



Sandra GUEDJ

Administration des Ressources humaines et des projets



Léa PINHEIRO

Organisme de formation et appui administratif



Frédéric POIGNET

Gestion économique et financière (prestataire)



Claire D'HENNEZEL

Petite enfance - Logement hébergement - Innovation



Julie ERCEAU

Alimentation



Vigdis GOSSET

Alimentation



Lise MARCOVICI

Logement hébergement - Protection de l'enfance



Simon ROUSSEY

Participation - Insertion - Handicap - Santé mentale



Camille BILLAUD

Protection de l'enfance - Petite enfance - Logement Hébergement



Leeloo COSNIER

Alimentation



Célia CONSOLINI

Participation



Lila DUBREUIL

Evaluation - Alimentation - Santé - Petite enfance



Manon COULANGE

Insertion - Handicap - Santé mentale



Myriam DJOUBRI

Participation - Protection de l'enfance - Insertion - Petite enfance



Cécile ROBINAULT

Alimentation




Clémentine SIRVENT

Alimentation

EQUIPE DIRECTION

EQUIPE PROJET

 [En savoir plus sur l'équipe](#)

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de l'Ansa, provenant de secteurs professionnels variés, mettent leur expertise au service du développement stratégique de l'association. Leur contribution est essentielle pour **accompagner les projets** et **garantir un engagement constant** en faveur des objectifs de l'association.



François ENAUD

Président du Conseil d'administration
Dirigeant d'entreprise



Marion DROUAULT

Ancienne salariée de l'Ansa



Maÿlis DUPONT

Sociologue, Chaire "Transition écologique et évolution du travail social", Fédération des acteurs de la solidarité



Françoise FROMAGEAU

Médecin gériatre, présidente de l'association de la Croix Rouge Bretagne



Jean-Marc ALTWEGG

Ancien directeur de l'Ansa



Marc LEVY

Ancien acteur de la Solidarité internationale



Jean-Marie MARX

Ancien Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion dans l'emploi, président de l'AFPA, médiateur national MSA



Claude GORGES

Ancienne directrice du partenariat, de la territorialisation et des relations extérieures à la direction générale Pôle emploi



François MAUVAIS

Président de l'association « Cantines responsables »



Jean-François RAMBICUR

Président de l'association "1001 fontaines" et membre de "Un esprit de famille"



Alain REGNIER

Ancien préfet et délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés.



François SOULAGE

Économiste, ancien président du Secours Catholique et du collectif Alerte



Roland GIRAUD

Ancien Directeur du Pôle Solidarités du département du Pas-de-Calais, ancien président de l'Andass

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

Janvier

Animation d'un webinaire sur les CPS

Ce webinaire (voir le [replay](#)) a réuni des professionnelles spécialisées dans le développement des compétences psychosociales (CPS). Elles ont mis en avant leurs projets et outils pour le développement des CPS et les effets positifs auprès des enfants. Des témoignages inspirants et très appréciés !

Février

L'Ansa lauréate du PNA !

L'Ansa était présente au Salon international de l'agriculture en tant que lauréate du Programme national de l'alimentation (PNA) pour deux projets de lutte contre la précarité alimentaire : l'essaimage de la formation Alim'Activ en régions AURA et Grand-Est et la recherche-action co-portée avec l'association Cop1 sur la précarité alimentaire étudiante.

Mars

Animation d'un groupe de travail - médiation en Santé

Dans le cadre d'une étude sur le pilotage de la médiation en Santé, l'Ansa a réuni un groupe de travail avec le Collectif pour la promotion de la médiation en santé (CPMS), rassemblant des acteurs de terrain pour partager pratiques, enjeux de coordination et leviers pour structurer et pérenniser les actions de médiation en santé sur les territoires

Avril

Ateliers pour améliorer l'Emploi accompagné

Quatre ateliers en visioconférence ont permis de travailler sur l'amélioration des pratiques de l'Emploi accompagné dans le Grand Est. Chaque atelier a réuni une trentaine de participant-es et a notamment permis d'échanger sur les modalités d'entrées et sorties en Emploi accompagné, les indicateurs de mesure de la qualité de service et les passerelles avec les partenaires.

Mai

Webinaires Les précarités alimentaires

144 personnes ont participé au 3ème webinaire de la série « Les précarités alimentaires en Ile-de-France » intitulé « L'accès à une alimentation durable, favorable à la santé, digne et de qualité pour les plus publics les plus vulnérables », organisé en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et Action contre la Faim.

Juin

Publication de 2 articles dans la revue La santé en action

À travers deux articles publiés dans le dernier numéro de la revue La Santé en action de Santé publique France, nous montrons comment les expérimentations sociales et l'évaluation, intégrée dès la conception, peuvent éclairer durablement les politiques publiques de prévention et soutenir leur changement d'échelle.

Juillet

Participation au comité régional des SIAO du Grand Est

L'Ansa a présenté les premiers résultats de son étude sur l'accès au logement des jeunes et mis en lumière les partenariats existants entre l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) visant à mieux anticiper la fin de la prise en charge de ces jeunes adultes par l'ASE.

Aout

L'Ansa est en vacances !



Sept.

Restitution du diagnostic de la précarité alimentaire à Marseille

L'Ansa présentait les résultats du diagnostic de lutte contre la précarité alimentaire des Bouches-du-Rhône réalisé avec le laboratoire LARIIS. Cette journée a permis de préfigurer la mise en place d'instances de coordination de l'aide alimentaire à Aix-en-Provence, Aubagne, Arles, et Marseille.

Octobre

Séminaire de l'équipe et des administrateur-ices

Le 16 octobre, l'Ansa réunissait son Conseil d'administration pour une demi-journée de réflexion autour de l'année écoulée et des défis des prochaines années. L'occasion également d'accueillir Alain Régnier, ancien Délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés (Diair), qui a rejoint le Conseil d'administration en 2025.

Nov.

3eme session de formation aux TCC

Cette formation, élaborée suite à l'expérimentation réalisée en 2023-2024, contribue à l'essaimage des interventions de groupes inspirées des thérapies comportementales et cognitives (TCC), pratique innovante visant à favoriser l'accès et le maintien en emploi des personnes avec des troubles de la santé mentale.

Déc.

Formation-action à la participation en protection de l'enfance

Fin de deux formations-actions pour les professionnel-les de la protection de l'enfance. Déployées en Saône-et-Loire et dans le Morbihan, elles visent à outiller les équipes pour organiser et animer des démarches de participation pour recueillir la parole des jeunes protégé-es et améliorer les politiques des départements en direction de ces publics.



ZOOM sur... La recherche à l'Ansa

La recherche occupe une place centrale à l'Ansa, pour **asseoir nos analyses et documenter les expérimentations** que nous accompagnons sur des **données scientifiques**, que ce soient dans le cadre du démarrage d'une expérimentation, d'une étude exploratoire ou d'une évaluation d'impact.

L'Ansa joue aussi un rôle de **facilitateur entre acteurs de terrain, pouvoirs publics et recherche**. Nos interventions nécessitent en effet souvent de faire dialoguer ces différents acteurs autour d'un même objet, par exemple une expérimentation déployée pour répondre à une problématique sociale sur un territoire ou en direction d'un public spécifique.

La mise en lien de ces acteurs permet d'approfondir la connaissance sur un sujet peu documenté, d'améliorer le pilotage d'une démarche expérimentale ou encore d'accompagner l'essaimage à plus grande échelle d'une expérimentation dont l'efficacité a été démontrée.

La force de l'Ansa est de **créer des ponts et faire dialoguer ces différents acteurs et univers de manière pragmatique**, en respectant les logiques d'intervention et les contraintes qui sont propres à chacun de ces secteurs.

Vous découvrirez dans ce rapport plusieurs projets associant étroitement la recherche et sur lesquels nous avons souhaité mettre un coup de projecteur :

- **L'accueil de Célia Consolini en thèse CIFRE au sein de l'Ansa** pour travailler sur la co-construction des politiques sociales - ci-après
- Le projet **Ariane**® dans le cadre duquel l'Ansa accompagne une équipe de chercheuses de l'INSERM - pages 25-26
- L'évaluation des **expérimentations parisiennes d'accessibilité alimentaire** pour lequel l'Ansa s'est entouré d'un Conseil scientifique pluridisciplinaire- page 17

La projet de Recherche européen "Co-construction des services sociaux" - COCOSO

Célia CONSOLINI, doctorante, Université Paris Nanterre

Hélène JOIN-LAMBERT, professeure des Universités, Sociologue, Université Paris Nanterre



A partir de septembre 2025 et pour trois ans, l'Ansa accueille Célia Consolini, doctorante à l'Université Paris Nanterre dans le cadre du projet "Co-construction in the field of social welfare" financé par l'Union Européenne. Sa recherche porte sur l'évaluation et la dissémination des stratégies de co-construction dans les services sociaux, avec une attention particulière portée à la participation des personnes concernées.

En quoi consiste le projet COCOSO?

Hélène : Les citoyen·nes qui font l'expérience des systèmes de protection sociale souffrent souvent d'un ou plusieurs facteurs d'inégalité et de vulnérabilité, qui entravent directement ou indirectement leur participation aux décisions. Le programme de recherche et de formation doctorale Cocoso est conçu pour développer la participation des personnes

concernées dans les prises de décision, au niveau des services et des politiques sociales : personnes concernées par les services, professionnelles, gestionnaires, décisionnaires.

15 doctorant·es bénéficient d'un financement dans le cadre des Actions Marie Skłodowska Curie et travaillent en étroite collaboration et sous la direction de partenaires universitaires de différentes disciplines, ainsi que de partenaires du secteur social.

Quel intérêt y-a-t-il à s'inscrire dans un programme de dimension européenne?

Hélène : Selon les pays, la manière d'appréhender le concept de co-construction est différente, malgré un souhait commun de justice et de démocratie. En explorant les pratiques et les cadres de pensée dans différents services et pays, l'idée est de mettre en évidence les évolutions existantes et de partager les potentiels d'innovation

 Université
Paris Nanterre



Union européenne



COCOSO

Pourquoi est-il d'après vous si important d'associer Recherche et Personnes concernées aux réflexions sur les politiques sociales ?

Célia: Alors que nous traversons une période de forte méfiance envers les institutions et la démocratie, et une crise d'attractivité des métiers du social, il est important de se questionner sur nos manières d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques sociales. Il est d'abord essentiel de reconnaître que les personnes accompagnées ont beaucoup à nous apprendre sur le fonctionnement des services : elles sont des expertes de l'action sociale.

Créer des espaces collectifs pour concevoir et mettre en œuvre les politiques sociales permet de les rendre plus efficaces et alignées avec les besoins des personnes - notamment celles qui sont le plus souvent exclues des espaces de décision.

Cette co-construction transforme la société et les services, mais également l'individu qui crée de nouveaux liens, développe ou consolide des compétences, et renforce son pouvoir d'agir sur les décisions qui le concerne.

Hélène: L'approche scientifique, elle, vise à bien identifier de quoi on parle, quelles sont les différentes perspectives existantes, en quoi et pourquoi elles ne coïncident pas, quels sont les freins majeurs et les leviers qui facilitent les processus de co-construction.

Quelle valeur a le partenariat de l'UPN avec l'Ansa dans le cadre du projet Cocoso ?

Célia : La participation des personnes concernées est encouragée depuis de nombreuses années, mais pas toujours mise en œuvre. Il faut continuer à porter ce projet participatif, et lever les obstacles pour que la co-construction de l'action sociale soit mise en place de manière effective, systématique, et sans mettre personne de côté. Ma recherche vise à identifier les stratégies de co-construction existantes et innovantes dans les services, les obstacles à leur dissémination, et expérimenter leur mise en œuvre.

Pendant trois ans, je serai pleinement intégrée à l'équipe de l'Ansa avec qui je passerai la moitié de mon temps de travail.

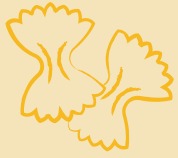
Ce partenariat entre l'Ansa et l'Université Paris Nanterre renforce les liens entre le monde de la recherche et les actions et acteurs de terrain. D'une part, lorsqu'on chemine ensemble dans le cadre d'une recherche, on s'assure que celle-ci répond aux attentes et difficultés du terrain. D'autre part, associer les savoirs académiques, professionnels et expérientiels dans l'élaboration de l'action sociale, c'est tendre vers des politiques fondées sur la preuve, et ancrées dans les besoins des personnes accompagnées et accompagnantes.

Quelles sont les perspectives du projet COCOSO sur les trois prochaines années ?

Hélène : Le programme est ponctué par des moments d'échange entre les 15 doctorant-es, travaillant dans 10 pays différents, qui se regroupent tous les six mois. Ces temps permettent de mutualiser les expériences, les interrogations, et de revenir sur le terrain avec de nouvelles idées, pour en faire bénéficier les partenaires sur place. A la fin du programme, en novembre 2028, une conférence est prévue à Nanterre afin que tous les partenaires partagent leurs retours sur cette recherche.



NOS PROJETS



Se nourrir



Bien grandir



Se loger



Travailler





En 2025, l'Ansa poursuit sa mobilisation dans le champ de la **lutte contre la précarité alimentaire** pour favoriser un accès digne de toutes et tous à une alimentation de qualité, dans le respect de l'ensemble des parties prenantes de la chaîne alimentaire. **Diagnostics, évaluations, animation de réseau et formation** ont rythmé nos accompagnements.

Animation de réseau

La dynamique régionale **Mieux Manger Pour Tous (MMPT)** en région Pays de la Loire

En bref :



En 2025, l'Ansa a **animé des échanges entre structures lauréates des appels à projets 2023 et 2024 du programme « Mieux manger pour tous » en région Pays de la Loire**. Ces temps de rencontres ont permis de créer des espaces d'échanges entre structures concernées sur des enjeux clés tels que **la coordination** entre acteurs sur les territoires, le développement des **circuits d'approvisionnements**, **l'accessibilité** des publics à l'offre alimentaire ou encore la **place des personnes concernées** dans les projets.

Des rencontres en visio, des ateliers de capitalisation, et une journée régionale ont jalonné cet accompagnement.



La méthodologie



Les objectifs du projet

- Favoriser **l'interconnaissance entre porteurs de projets**, leur permettre de partager leurs avancées et leurs difficultés, de s'entraider;
 - **Capitaliser**, tirer des enseignements sur ce qui a bien fonctionné, les réussites et les échecs ;
 - Penser la suite du programme, **ouvrir des perspectives**.
- Afin de faciliter la dynamique d'échange et de partage entre porteurs de projets du fonds Mieux manger pour tous en région, l'Ansa a organisé **trois temps d'interconnaissance en visio** permettant à chacune de présenter son initiative et l'état d'avancement de son projet. Ensuite, **deux ateliers ont été organisés**, à la Roche-sur-Yon et à Angers, autour de deux thématiques clés :
- **Les approvisionnements locaux et de qualité**. Ont notamment été abordées la question des conditions pour que les associations de lutte contre la précarité alimentaire constituent des débouchés structurants pour les producteurs, la question de la valeur ajoutée des chantiers d'insertion en maraîchage dans le développement d'une offre alimentaire de qualité ou encore la place des ateliers de transformation dans l'écosystème de l'aide alimentaire.
 - **L'accès à l'offre alimentaire, sur un plan physique, économique et social/culturel**. Les échanges ont porté sur les freins liés au manque de mobilité ou l'isolement des personnes, les tarifs proposés en fonction des publics ou sur la manière de renforcer l'estime de soi, valoriser les connaissances et les compétences des personnes.

Enfin, une journée régionale a rassemblé plus de 70 participant.es à Nantes le 21 novembre 2025 afin de réaliser un premier bilan du programme MMPT en région, de **capitaliser sur les pratiques inspirantes** développées en Pays de la Loire, et de **favoriser la rencontre entre acteur.ices**



On voit qu'on a plus d'impact quand on part des bénéficiaires : ils participent et s'approprient plus l'offre proposée. [...] Il y a un vrai équilibre à trouver entre partir des attentes des personnes et avoir une proposition pour aller vers une alimentation de qualité." – Jardin de Cocagne Angevin»



Les expérimentations d'accessibilité alimentaire menées sur le territoire parisien en 2024-2025

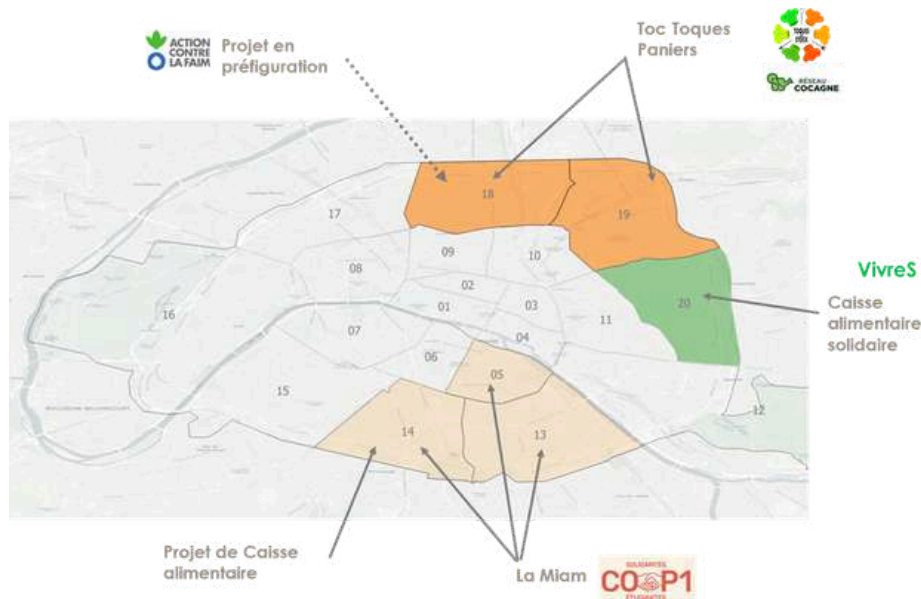
En bref !



En 2024-2025, la Ville de Paris a souhaité que **soient testés de façon coordonnée plusieurs dispositifs** d'accès à une alimentation de qualité et visant à renforcer le droit à une alimentation saine et durable pour tous et toutes. Ainsi, **cinq expérimentations**, portées par des acteurs associatifs, ont été soutenues **entre octobre 2024 et juin 2025** à l'échelle **d'un quartier ou d'un arrondissement**, sur un **temps court** – quelques mois – et pour un **nombre limité de personnes** – autour d'une centaine par projet. Les publics ciblés par ces démarches sont divers : étudiant.es, usager.es de centres sociaux, résident.es du parc social, ou encore simples habitant.es des arrondissements concernés.

Les objectifs du projet

- **Mesurer les premiers effets des expérimentations sur les participant.es**, notamment sur leurs habitudes d'achats, pratiques alimentaires et leur bien-être ;
- **Analyser les conditions de réussite des expérimentations**, et notamment des effets des projets sur les dynamiques partenariales, sur la promotion de pratiques alimentaires durables, ainsi que leur potentiel d'essaimage.



La méthodologie

L'Ansa a proposé d'**évaluer in itinere ces expérimentations** afin de nourrir les réflexions des porteurs de projets comme des pouvoirs publics sur leur pertinence et leurs conditions d'essaimage. Elle a donc adopté une **posture d'évaluateur embarqué**, en **associant étroitement les porteurs des expérimentations à la démarche d'évaluation** : co-construction des outils d'évaluation, collecte de données, partage et réflexions sur les résultats pour contribuer à leur interprétation. Elle a déployé une méthodologie mixte - qualitative et quantitative : observation participante, entretiens semi-directifs ; questionnaire quantitatif aux participant.es en début et en fin de projet.

Également, l'Ansa a **évalué plus en profondeur trois des cinq projets** :

- **Le projet Toc Toques Paniers**, porté par l'association Toques en stock (entre novembre 2024 et février 2025, vente de paniers de légumes bio, cultivés dans le jardin Chennevières (Val-de-Marne, association Val Bio Île-de-France / Réseau de Cocagne) à tarif solidaire aux habitant.es de la Cité Chaufourniers (19ème) et usager.es du center social la Maison Bleue (18ème).
- **Le projet de chèque étudiant La Miam !**, porté par l'association Cop1 – Solidarités étudiantes (distribution d'une allocation mensuelle de 125 euros à dépenser dans 16 commerces parisiens conventionnés sur critères de durabilité à 100 étudiant.es parisien.nes ; ateliers autour d'activités culturelles, festives ; temps d'échanges sur les systèmes agroalimentaires et la sécurité sociale de l'alimentation).
- **La caisse alimentaire solidaire du 20ème**, initiée par un collectif local composé d'associations, de citoyen.nes et d'entreprises d'ESS du territoire (distribution d'une allocation mensuelle de 100 euros à dépenser dans des commerces conventionnés identifiés démocratiquement ; ateliers à destination des cotisant.es autour de la notion d'alimentation durable et de démocratie alimentaire).



Les perspectives

Via cette évaluation, l'Ansa a renforcé ses **liens avec les associations de terrain** et continue de collaborer avec elles au travers de différents projets :

- Une recherche-action sur la précarité alimentaire étudiante, co-portée par l'Ansa et Cop1, dont les résultats seront disponibles fin 2026 ;
- Des réflexions pour poursuivre l'évaluation du projet Toc Toques Paniers à partir de l'été 2026 ;
- L'animation du volet Accessibilité du programme Seine-nourricière, en partenariat avec ACF

Formation

Alim'Activ : monter sa coordination de l'aide alimentaire

En bref !



En 2025, l'Ansa poursuit l'essaimage de la formation-action Alim'Activ. Celle-ci s'adresse aux acteur.ices concernées par les enjeux et politiques de lutte contre la précarité alimentaire (collectivités territoriales (chargé.e de mission PAT, conseils départementaux) ; Etat (DDETS) ; associations d'aide alimentaire (têtes de réseau, associations locales) ; acteur.ices de la santé...). Elle a pour objectif de les outiller – théoriquement, et sur un volet opérationnel – et de les accompagner dans la structuration de coordinations territorialisées de l'aide alimentaire.



Méthodologie

Chaque promotion bénéficie de **4 journées de formation**.

Le parcours est clôturé par **une journée réseau**, l'occasion de revenir sur les apports, avancées, et projets que la formation a pu susciter au sein de chaque binôme ou trinôme participant ; et de mobiliser le réseau Alim'Activ des territoires concernées.

Pour cette année 2025, **une 4ème promotion francilienne a été formée**. Également, afin de capitaliser sur les précédents d'Alim'Activ en région Ile-de-France (18 territoires formés, présents sur 8 départements) l'année 2025 fut l'occasion de mener une **évaluation des effets de la formation auprès des sessions 1, 2 et 3** présentée dans le cadre d'un rapport.

Également, la formation s'est exportée dans le sud. En 2025, ce sont **xx territoires de l'est de la région Occitanie** (ex Languedoc Roussillon) qui ont bénéficié de cette formation.

Afin de capitaliser sur l'ensemble de ces promotions, deux webcafés se sont organisés, à destination de l'ensemble des stagiaires Alim'activ, dans le but d'animer un réseau national.



Les perspectives

Forte de son succès, et grâce à un financement obtenu par la DRAAF via le PNA, de nouveaux essaimages sont prévus pour 2026. 3 nouvelles sessions seront organisées en parallèle dans toute la France :

- En Occitanie ouest (ex Midi Pyrénées)
- En région Auvergne Rhône Alpes
- En région Grand Est



Diagnostique

Enquête sur les modalités de distribution de fruits et légumes frais aux associations de la Banque alimentaire du Vaucluse

En bref !



En 2025, l'Ansa s'est associé à Action contre la Faim afin de mener une **enquête sur les modalités de distribution de fruits et légumes frais aux associations de la Banque alimentaire du Vaucluse**, dans un contexte de modification de leurs pratiques induites par **l'arrivée du programme Mieux Manger Pour Tous (MMPT)**.

Dans le Vaucluse, la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) livre chaque semaine depuis mai 2024 plusieurs tonnes de fruits et légumes frais labellisés afin de proposer aux usager.es de la BA 84 des denrées plus saines et plus durables. En 2024, la BA84 a distribué 299 tonnes de fruits et légumes, dont 52 tonnes issues du fonds MMPT ; en 2025, cette part atteint les 434 tonnes dont 87 tonnes issues du fonds MMPT (soit 20% de l'approvisionnement en fruits et légumes).

Cette nouvelle source d'approvisionnement et la quantité supplémentaire de fruits et légumes frais approvisionnée ayant entraîné des **difficultés logistiques et d'adéquation aux besoins et ressources des associations de la BA et leurs usager.es**, l'étude menée par l'ANSA et ACF visait à **mieux comprendre ces enjeux et identifier des pistes de recommandations pour permettre l'accès à une alimentation de qualité, locale et durable – l'objectif premier du fonds MMPT**.

Les objectifs du projet

- **Améliorer l'adéquation des approvisionnements** en fruits et légumes frais fournis via le fonds MMPT **aux besoins des acteur.ices** habilité.es de la lutte contre la précarité alimentaire et de leurs usagèr.es
- **Identifier les freins et leviers de la BA et des associations** à la distribution de fruits et légumes durables
- **Co-construire des des recommandations opérationnelles** avec la BA et les acteur.ices concerné.es afin d'optimiser cette nouvelle chaîne d'approvisionnement.

« Ce serait bien d'avoir plus de bio. Les pesticides ça m'inquiète, c'est mauvais et ça reste dans le corps. [...] Pour les fruits et les légumes, j'aimerais savoir leur provenance car je ne le sais pas du tout [...]. Des fois c'est pas écrit et j'ose pas demander pour pas faire la difficile. »

Personne bénéficiaire de l'aide alimentaire.

La méthodologie

L'enquête a mobilisé une **méthodologie mixte**, combinant des **données quantitatives et qualitatives**. Après une analyse préalable des données de la BA84 (tonnage distribué, associations partenaires,...) et une immersion d'une journée dans leurs locaux, d'autres informations ont été collectées via :

- **Un questionnaire quantitatif en ligne** diffusé par ACF à toutes les associations partenaires de la BA84 ;
- **Des entretiens qualitatifs à destination des usager.es** administrés par l'ANSA dans quatre lieux associatifs ;
- **Des entretiens individuels passés auprès de responsables d'associations partenaires** de la BA84 par l'ANSA.

Ces trois outils de collectes ont été coconstruits avec les acteur.ices du territoire (BA, associations et personnes concernées) lors d'un atelier participation en amont du lancement de l'enquête. Les résultats de l'enquête leur ont été présentés en novembre 2025, lors d'un atelier qui visait également à coconstruire les recommandations issues de l'étude. Le rapport final les intégrant est accessible à ce lien.

La Sécurité sociale alimentaire locale en Savoie

Depuis 2025, l'Ansa est engagée avec la CAF Savoie - un partenaire de longue date - dans un projet d'expérimentation et d'évaluation de l'expérimentation d'une **Sécurité sociale alimentaire locale en Savoie** (SALSSAa). Monsieur **Vincent CLERC, directeur de le CAF**, nous livre sa vision de ce projet précurseur, et comment celui-ci s'inscrit dans le prolongement des actions pour le "mieux manger" engagées par la CAF Savoie.



En quoi consiste le projet SALSSA?

Le Projet SALSSa vise à favoriser l'alimentation des familles en donnant d'avantage de pouvoir d'achat aux familles et en leur proposant d'acheter des produits les plus naturels possibles, les plus bruts, du moins les moins transformés pour leur permettre de cuisiner par elles-mêmes. Il s'agit aussi de favoriser les circuits-courts, l'économie et l'agriculture locales avec une finalité qui est de prendre davantage soin de sa santé.

Cette expérimentation prend la forme d'une dotation mensuelle en monnaie locale numérique (la ELEF'a) à dépenser exclusivement en produits alimentaires, auprès de producteurs et commerces partenaires locaux.

En quoi ce projet constitue une innovation en termes de politiques sociales?

La CAF de la Savoie a fait le choix de s'emparer du sujet de la sécurité sociale de l'alimentation, en tant qu'organisme représentant de la sécurité sociale.

La CAF a déjà encouragé des initiatives autour de l'alimentation et la santé via notamment le relais du Programme Malin et le soutien au projet de paniers solidaires de fruits et légumes. A travers ces soutiens, la CAF va au-delà de ses compétences.

Pourquoi la Caf Savoie a-t-elle choisi de travailler avec l'Ansa?

Pour évaluer et faire évoluer sa politique d'action sociale. La CAF de la Savoie travaille avec l'Ansa depuis près de dix ans.

Pour le projet SALSSa, nous savions que l'Ansa était engagée dans l'accompagnement du programme Mieux Manger pour Tous, avec la même sensibilité, les mêmes soucis, les mêmes questionnements que ceux portés en Savoie. D'où la décision de prolonger ce partenariat sur une expérimentation qui articule lutte contre la précarité alimentaire, développement local et participation des personnes.

Quelle est la place de l'évaluation dans ce projet ?

Elle est fondamentale, nous sommes sur une expérimentation où on essaie de mesurer des choses, avoir un minimum de structuration méthodologique est un prérequis. Au cœur de cette approche repose le principe d'aller au-devant des usagers, en comprenant mieux les mécanismes d'évolution permis par le dispositif afin d'objectiver les changements de comportements alimentaires, notamment grâce une collecte de données quantitative et qualitative.



L'Ansa contribue à structurer cette évaluation embarquée, à analyser les données et à nourrir la réflexion sur la constitution d'un comité d'usagers, voire d'un laboratoire d'innovation, identifié comme un pilier démocratique à renforcer.

Quelles sont les perspectives pour la suite de ce projet ?

Les ambitions de la CAF sont claires : montrer que c'est un projet qui n'est pas que celui de la CAF, mais celui du monde de la sécurité sociale plus largement. Il s'agit aussi de renouveler nos façons de travailler avec les allocataires et les partenaires, avec un enjeu démocratique autour d'une communauté de l'expérimentation et un comité d'usagers.

La CAF n'a pas de prétention « modélisante », mais espère que, si le système fonctionne et démontre ses intérêts, il fera des émules.

RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES

Diagnostics et études

- Diagnostic des profils recourants à l'association du Relai Solidarité en Pays de Fayence
- Diagnostic de la précarité alimentaire dans la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
- Diagnostic de la précarité alimentaire sur la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur
- Diagnostic de la précarité alimentaire dans les Bouches-du-Rhône, en vue de la structuration de coordinations - locales et départementale - de l'aide alimentaire
- Etude du fonctionnement de l'aide alimentaire dans la Drôme
- Recherche-action nationale sur la précarité alimentaire étudiante
- Enquête sur les modalités de distribution des fruits et légumes frais aux associations de la Banque alimentaire du Vaucluse

Formation

- Alim'Activ Ile-de-France et Occitani, Auvergne-Rhône-Alpes, GRand-Est
- Webinaire des précarités alimentaires en-Ile-de-France

Animation de réseau

- Capitalisation des projets Mieux Manger pour tous en Pays de La Loire et en Bretagne
- Appui au Parc Naturel Régional des Grands Causses pour renforcer la lutte contre la précarité alimentaire en milieu rural

Evaluation

- Evaluation des trois premières promotions Alim'Activ Ile-de-France
- Evaluation des expérimentations d'accessibilité alimentaire du territoire parisien



SE LOGER

La crise du logement frappe d'abord et avant tout les personnes pauvres et en situation d'exclusion. En 2025, l'Ansa a poursuivi ses appuis auprès d'acteurs qui déploient des actions à destination des **personnes sans domicile**, pour favoriser un accès rapide ou direct à un logement stable dans une approche « **logement d'abord** ».



En 2025, **Alain REGNIER**, ancien préfet et délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés et aujourd'hui président de l'association SOLIHA a rejoint le Conseil d'administration de l'Ansa. A cette occasion, il nous livre sa vision des grands enjeux des politiques d'hébergement et du logement, et la manière dont l'Ansa peut jouer un rôle sur ces sujets dans les années à venir.



Pouvez-vous présenter votre parcours, notamment votre engagement pour le logement des personnes sans domicile ?

J'ai travaillé sur les enjeux du mal logement à plusieurs reprises dans ma carrière et à des moments passionnants : création du collectif Alerte en 1994 pour défendre les populations exclues, réquisition des logements vacants à Paris et premier plan d'urgence pour le logement des plus démunis en 1995, Loi de lutte contre les exclusions en 1998, à laquelle j'ai contribué pendant deux années en cabinet ministériel.

A partir de 2010, le gouvernement crée le poste de Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) dont j'ai été le premier titulaire jusqu'à l'automne 2014. Puis je me suis occupé de l'intégration des réfugiés, dont la dimension logement est essentielle.

Le logement n'est pas un objet de politique publique comme les autres, c'est un droit fondamental.

En dépit de tout ce qui a été créé, dont des nouveaux dispositifs comme l'intermédiation locative et l'approche logement d'abord, la précarité progresse et empêche tous les plans successifs d'arriver à une pleine efficacité.

Pourquoi avoir intégré le Conseil d'administration de l'Ansa ?

J'étais conseiller du Premier ministre, sous le gouvernement Villepin, lorsque Martin Hirsch est venu me rencontrer à Matignon pour parler du projet de création de l'Agence.

Dès le départ, j'ai considéré que c'était un projet intéressant, et il a été décidé de financer le lancement de l'Agence.

Au fur et à mesure, j'ai été amené à travailler avec l'Ansa dans le cadre de nos missions respectives.

Etant en retraite depuis un an et demi, j'ai été contacté par François Soulage qui m'a proposé de rejoindre le Conseil d'administration au titre de mon expertise sur le logement. Je reste convaincu que c'est un beau projet, qui doit s'adapter à une nouvelle époque.

Le panorama a changé : les politiques publiques comme les regards sur les problématiques d'inclusion des plus fragiles. C'est une raison de plus pour maintenir un outil qui appuie des porteurs de projets, des collectivités locales, des acteurs publics et privés pour développer des innovations et faire émerger de nouvelles pratiques pour les personnes elles-mêmes.

Quel est votre regard sur les politiques actuelles d'hébergement et de logement et sur l'évolution des besoins ?

Chaque année on organise des décomptes des personnes sans abri lors des nuits de la solidarité : en janvier 2026, ce sont 3 857 personnes à Paris, soit 10% de plus qu'en 2025. Quand je suis arrivé à la Dihal, on comptait 20 000 chambres d'hôtel, aujourd'hui plus de 100 000. L'hébergement d'urgence est saturé et les personnes à la rue continuent d'augmenter.

L'offre de logements abordables est insuffisante : pour le logement social, 75% de demandeurs modestes pour moins de 20% de production. Le parc privé est en tension permanente avec les contraintes énergétiques et l'habitat indigne toujours une réalité. La fluidité du parc est aussi un enjeu majeur : les attributions de logement social en Île-de-France ont été divisées par deux, le turn over s'effondre. L'écart entre coût du logement social et privé est infranchissable.

L'hébergement d'urgence est en majorité composé de personnes en situation irrégulière qui, même si elles ne sont pas sans droit, ne peuvent pas déposer une demande de logement social. En France, le refus de procéder à des régularisations génère chaque année 100 000 personnes sans papiers. Aujourd'hui on estime à 800 000 le nombre de personnes en situation irrégulière. Le système est à bout : cinq milliards d'euros pour des dépenses qui ne produisent pas d'intégration sociale, c'est intenable et inaudible. C'est aussi intenable pour des personnes hébergées en hôtel dans une grande précarité. La maltraitance institutionnelle n'est pas digne de notre pays, même en difficulté financière. Par ailleurs, la mise en concurrence de publics à la rue très divers produit une situation explosive. Il faut s'engager, à l'instar de l'Espagne, à une régularisation massive des personnes intégrées vivant en France depuis de nombreuses années.

Comment l'Ansa peut se positionner dans ce contexte ?

L'organisation de l'hébergement est particulièrement complexe : nombreux sigles, multiplication de strates pour prendre en compte des situations particulières.

L'approche logement d'abord est simple : de la rue au logement, avec une équipe d'accompagnement pluridisciplinaire si besoin. L'expertise de l'Ansa est intéressante pour faire des propositions qui font bouger les lignes. L'Ansa a participé depuis 20 ans à la construction des politiques du logement, aux côtés de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) puis de la Dihal. L'Ansa a participé à la définition et à la mise en œuvre des Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) et du logement d'abord et a aussi accompagné de nombreux Conseils départementaux et collectivités sur ces sujets.

L'Ansa a un capital, une expertise qui mérite d'être valorisée pour développer de nouvelles missions et pour proposer des pistes d'évolution, réfléchir à des propositions phares pour les politiques publiques et les collectivités pour mieux prendre en charge les personnes fragiles.

En s'appuyant sur l'approche du logement d'abord, l'Ansa peut montrer que des réponses existent, qu'on peut s'appuyer sur ce qui a marché. Produire des logements abordables et travailler sur la fluidité doivent aussi être des priorités.

Appui aux Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO)

Les exemples du Calvados, de la Seine-Maritime, du Tarn-et-Garonne et de l'Aveyron

Les Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), pivots du service public de la rue au logement et de la politique du logement d'abord, **facilitent, dans chaque département, l'accès au logement** des personnes sans domicile. Ils **coordonnent aussi l'accès à un accompagnement ou à un hébergement** lorsque nécessaire.

En 2025, l'Ansa poursuit son appui aux SIAO de nouveaux territoires, et les accompagne pour la mise en cohérence de leurs actions et de leur fonctionnement avec l'instruction du 31 mars 2022 relative aux missions des SIAO et au déploiement du service public de la rue au logement, en faveur du logement d'abord.

En lien avec le SIAO, la DDETS / DDETSPP et l'ensemble des partenaires du SIAO, **l'Ansa réalise des diagnostics d'état des lieux de l'existant et anime des concertations pour l'évolution des modèles et des fonctionnements.**

En bref !



Pour le SIAO du Calvados : élaboration d'un **diagnostic partagé de l'ensemble des missions** du SIAO, **co-construction d'une feuille de route** et soutien au **lancement du Comité stratégique partenarial** en juin 2025.

Pour le SIAO du Tarn-et-Garonne **poursuite de l'accompagnement** initié en 2024 via des **groupes partenariaux thématiques** qui ont permis de lancer des **chantiers prioritaires** et de **déployer des feuilles de route** consacrées au logement d'abord.

Pour le SIAO de la Seine-Maritime : partenariat avec la DDETS, le SIAO et la FAS, l'Ansa s'est concentrée sur les **process d'évaluation, d'orientation et de suivi du parcours des personnes** et la **construction d'un plan d'actions** restitué auprès du Comité stratégique partenarial début décembre 2025.

Pour le SIAO de l'Aveyron, l'Ansa initie une **démarche participative** avec le SIAO et ses partenaires de l'accueil, l'hébergement et l'insertion (AHI) pour aider à **structurer le fonctionnement du dispositif AHI autour du SIAO**, à la faveur du déploiement du Logement d'abord. Il s'agit de définir un **cadre commun de fonctionnement, des processus et des outils partagés**, notamment d'évaluation sociale, pour mobiliser les dispositifs d'hébergement et de logement adapté.

Soutien aux initiatives, expérimentations et appui à l'échange de bonnes pratiques

Pour la simplification de l'organisation des accompagnements sociaux et l'assouplissement des pratiques

Comment aider les personnes sans domicile à être logées à long terme ? La stratégie nationale du **Logement d'abord**, inspirée depuis une quinzaine d'années du **modèle expérimental Housing first / Un chez-soi d'abord**, exige à la fois de **disposer de logements** et d'**adapter les accompagnements**. En effet, pour beaucoup de personnes privées de domicile, l'accompagnement dans le logement est une clé pour aider à s'y maintenir. Encore faut-il que les professionnel.les soient en mesure de l'ajuster, jour après jour, aux besoins changeants des personnes.

➡ En bref !

En 2025, l'ansa poursuit son soutien méthodologique aux initiatives visant à **simplifier l'organisation des accompagnements sociaux** proposés aux personnes, notamment via l'assouplissement des pratiques des professionnel.les de l'hébergement et du logement.

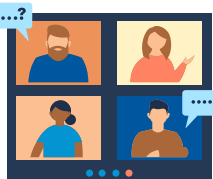


Concertation et co-construction :

Notre équipe a clos au printemps 2025 une **concertation** initiée dans les Alpes Maritimes avec la métropole de Nice Côte d'Azur, la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, la DDETS, le Conseil départemental, les opérateurs de l'accompagnement liés au logement et le SIAO. Cette action a abouti à une **proposition de cahier des charges**.

Webinaire et échanges de bonnes pratiques

Le 4 novembre 2025, nous avons invité des territoires à **partager leurs pratiques inspirantes** sur cet enjeu : le Val d'Oise, l'Ain, le Rhône, dans le cadre d'un webinaire ayant réuni plus de **300 participants**, co-animé avec IdealCo et KPMG. Cet échange a permis de partager des stratégies concrètes de **simplification des outils d'accompagnement** liés au logement, par les pilotes de la politique publique, afin de faciliter le travail quotidien des professionnel.les auprès des locataires.



Evaluation et modélisation



Fin 2025, l'Ansa a initié un travail de **modélisation et d'évaluation de l'expérience menée dans le Rhône** depuis 2023, en partenariat avec la **Maison de la veille sociale** (le SIAO du Rhône) et en lien avec tous ses opérateurs et financeurs. Combinant mobilisation de **solutions de logement et d'accompagnement**, cette plateforme d'accompagnement facilite **l'accès direct ou très rapide, de la rue au logement**, en assouplissant considérablement les pratiques des professionnel.les (durée, intensité des accompagnements, etc.). Elle complète l'accès facilité au logement, également piloté par la MVS.

Etudes

Favoriser l'accès au logement des jeunes sortant de l'ASE en région Grand-Est

En bref !

En partenariat avec la DREETS Grand Est, l'Ansa a conduit tout au long de l'année 2025 une étude régionale sur l'accès au logement des jeunes en fin de prise en charge et sortant de l'Aide sociale à l'enfance. Des entretiens avec les services ASE des Départements et collectivités et l'URADEPAPE et avec une diversité d'acteurs pour l'accès au logement et à l'autonomie dans la région (DDETS/PP, SIAO, URHAJ, Unions territoriales des bailleurs sociaux, Missions Locales, acteurs associatifs) ont permis d'aboutir à des diagnostics par département.

Ces diagnostics ont permis de mettre en avant les besoins des jeunes et les spécificités des territoires, les modalités d'accompagnement existantes et les partenariats existants ou à renforcer. Ils ont alimenté les échanges de pratiques et la **construction d'actions à l'échelle des territoires** lors d'une journée régionale de restitution de l'étude et d'échanges entre territoires en février 2026.

La démarche a permis d'aborder les questions suivantes :

- Comment développer une diversité de solutions d'hébergement et de logement pour proposer des réponses adaptées aux besoins de chaque jeune ?
- Comment mobiliser les partenaires pour anticiper les relais pendant et après l'ASE ?
- Quels relais et accompagnements développer pour les jeunes majeurs en rupture avec l'ASE ?
- Comment faire des Commissions départementales d'accès à l'autonomie, instituées par la loi Taquet, des leviers pour l'accès au logement et à l'autonomie des jeunes ?



BIEN GRANDIR

L'augmentation de la pauvreté en France affecte particulièrement les **enfants et les jeunes**. En 2025, l'Ansa poursuit son engagement pour favoriser **l'égalité des chances dès la petite enfance** et lors du **passage à l'âge adulte** pour les jeunes et notamment les jeunes accompagnés dans le cadre de la **protection de l'enfance**.



Soutien et essaimage des innovations

Prévenir les inégalités dès l'enfance, rejoindre la diversité des familles

En 2025, l'Ansa poursuit sa veille et son soutien à l'innovation pour la prévention des inégalités dès l'enfance – initiée dès 2016 dans le cadre des projets *Parler bambin* et *Jeux d'enfants* qui ont essaimé partout en France.

A vos jeux, prêts, partez !

Des orthophonistes forment des équipes de protection maternelle infantile (PMI) puis co-animent des **ateliers avec les familles**. L'Ansa participe au pilotage et aide à rebondir sur une première **évaluation** : diagramme logique d'impact, cahier des charges pour l'extension, webinaire « comment intégrer le projet ».

Réseau langage

Inspirée de pratiques québécoises du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSS) de Québec et du Groupe de travail montréalais orthophonie et développement du langage (GTM-ODL), cette mise en réseau pour la **prévention autour du langage** s'étend aujourd'hui en Bretagne. L'Ansa recherche des financements avec la porteuse de projet, Laure Lelièvre, pour **modéliser cette démarche**.

Langageons-nous

L'Ansa cherche à **amplifier l'essaimage de cette application**, portée par Sophie Kern (Dynamiques du langage, Lyon II), qui permet au médecin et à la famille de **documenter le développement de l'enfant**. Des **contenus vidéo** ajustés à l'enfant, en particulier aux contextes allophones ou non scripteurs, soutiennent les parents.



Plateforme prévention soin orthophonie (PPSO)

L'Ansa soutient le déploiement national de la **Plateforme prévention soins orthophonie (PPSO)**, à travers un webinaire Idealco.



Paramétrage du dispositif Affelnet

A Paris, cet outil **d'orientation du collège au lycée** donne priorité aux élèves du public sur ceux du privé pour entrer dans les lycées publics, par une **majoration de leur moyenne**, qui est plus élevée pour les élèves des **quartiers les moins favorisés**. Porté par le rectorat, la Ville de Paris et l'Institut des politiques publiques, et évalué par Julien Grenet, cet outil constitue un puissant levier de prévention des inégalités. L'Ansa poursuit les consultations pour **aider à le pérenniser et l'étendre**.

Ariane®

La fondation Arceal permet à l'Ansa de participer au déploiement d'un **nouveau service de PMI en Indre et Loire et dans les Alpes Maritimes**. Les équipes y réalisent un entretien préventif auprès de toute mère au 4ème mois de grossesse : une alternative à l'approche plus répandue d'un ciblage selon les facteurs de risque. Copilotée avec Break Poverty Foundation et le laboratoire ECEVE (Inserm), Ariane répond ainsi à un enjeu majeur pour les PMI.

Zoom sur le projet Ariane®

A l'occasion du rapport d'activité, l'Ansa s'est entretenue avec **Jean-François RAMBICUR**, membre du Conseil d'administration de l'Ansa et particulièrement investi sur les enjeux de prévention des inégalités dès la petite enfance, afin de présenter le projet Ariane® plus en détails.

Les **1000 premiers jours de vie** sont une période décisive pour le développement de l'enfant, mais aussi révélateurs d'**inégalités sociales de santé** qui peuvent marquer toute une trajectoire de vie. Il s'agit donc d'une priorité des politiques publiques. Historiquement, les services de PMI ont joué un rôle central dans la **prévention universelle**. Mais l'évolution de leurs missions et la pression sur les ressources ont progressivement réduit cette dimension universaliste.

➔ En bref !

L'intervention **Ariane**® repose sur une approche d'**universalisme proportionné** et une logique d'**« aller vers »**. Conçue par l'Agence Kalia – une équipe spécialisée sur les services publics de l'enfance, Ariane® consiste en un **contact téléphonique systématique** avec toutes les **femmes enceintes** à partir du 4^e mois de grossesse, réalisé par les PMI, afin d'identifier les besoins et proposer une orientation adaptée vers les bons services, au bon moment.

Le dispositif a déjà été expérimenté, mais sans évaluation formelle, ce qui freine son déploiement dans un contexte de ressources contraintes. C'est pourquoi Break Poverty a choisi de lancer une **expérimentation avec les départements d'Indre-et-Loire et des Alpes-Maritimes**, avec le suivi de la Direction Générale de la Cohésion Sociale. L'ambition du projet est ainsi résumée par Christophe Sanchez, directeur de l'innovation chez Break Poverty Foundation : *« réussir à améliorer l'accompagnement qu'on donne aux familles, en l'occurrence aux femmes enceintes vulnérables, dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé, en y adossant une évaluation d'impact robuste, permettant de faire la preuve de son efficacité et de nourrir la décision publique de son déploiement. »*



L'Ansa intervient depuis 2024 pour **préfigurer la méthode d'évaluation**, rédiger l'**appel à projets de recherche**, **sélectionner l'équipe d'évaluation** et **faciliter la coopération** entre les partenaires publics et scientifiques. C'est l'ECEVE – Epidémiologie clinique et évaluation économique appliquée aux populations vulnérables – une équipe rattachée à l'Inserm, qui a été retenue.

C'est grâce à l'animation du **cercle de la petite enfance**, que Break Poverty a pu être mis en relation avec l'Ansa, et a choisi de lancer la collaboration en raison de *« la connaissance en matière d'expérimentation sociale, c'est-à-dire d'avoir d'ores et déjà testé des choses, les avoir évaluées et en avoir tiré des leçons »*, ainsi que *« l'expertise sur les sujets d'évaluation d'impact et notamment d'évaluation d'impact assez robuste »*. Le pilotage par l'Ansa de dispositifs proches comme **Parler Bambin** a également été un élément déterminant.



Les perspectives

Pour la suite de l'expérimentation, l'Ansa jouera un rôle de **pilotage de l'évaluation** afin d'assurer une **médiation scientifique** et un rôle de **tiers de confiance** entre évaluateurs, financeur, Départements et opérateurs pour faire de l'évaluation un véritable outil de pilotage du projet Ariane® et préparer, si les résultats sont concluants, un **essaimage** voire une généralisation du projet.

Livre blanc - « Accompagner les jeunes de l'Aide sociale à l'enfance à l'ère du numérique »



99 % des jeunes âgés de 11 à 17 ans utilisent quotidiennement au moins une plateforme en ligne (Arcom, 2025). Les **outils numériques** occupent désormais une place centrale dans les **processus de socialisation**, de construction identitaire et d'accès à l'information des adolescent.es. S'ils constituent de réelles opportunités d'expression, d'ouverture et de maintien du lien, ces usages exposent également à des risques significatifs : isolement, cyberviolences, perte de repères, désinformation, troubles du sommeil, anxiété, etc. Ces vulnérabilités sont d'autant plus marquées chez les jeunes dont le développement physiologique, psychologique et social est en construction, et plus encore chez celles et ceux confrontés à des parcours de vie fragilisés.

Dans ce contexte, les acteurs de la protection de l'enfance font face à un **double défi** : **intégrer pleinement le numérique** dans les pratiques d'accompagnement éducatif tout en garantissant la **protection des jeunes**.



En bref

Afin d'éclairer ces enjeux et de mieux comprendre l'état des pratiques numériques des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance, l'ANSA, en partenariat avec Sopra Steria, a réalisé un **livre blanc**. Celui-ci vise à **identifier les risques et les opportunités liés aux usages numériques** et à formuler des **pistes concrètes pour accompagner à la fois les jeunes et les professionnel.les**.

Pour ce faire, l'ANSA s'est appuyée sur une méthodologie mixte associant une **revue de littérature** d'une trentaine d'articles scientifiques et institutionnels, **deux questionnaires** diffusés à l'échelle nationale (370 réponses de professionnel.les et 90 réponses de jeunes âgés de 8 à 21 ans, principalement accueillis en structure collective ou en accueil familial), ainsi que **deux ateliers** réunissant chacun une quinzaine de jeunes et de professionnel.les afin de croiser les regards et de co-construire des **propositions opérationnelles**.

Ces données ont permis de mettre en évidence plusieurs constats concernant les pratiques numériques des jeunes et les défis qu'elles posent à leur accompagnement. À partir de ces enseignements, **cinq recommandations générales**, déclinées en **vingt recommandations opérationnelles**, ont été formulées à destination des différents acteurs afin de faire du numérique un levier d'autonomie et de mieux prévenir les risques.

Appui aux professionnel.les

Développement de la participation en protection de l'enfance

Depuis 2020, l'Ansa accompagne les professionnel.les de la protection de l'enfance pour renforcer la **participation effective** des enfants et des jeunes protégés. Cette collaboration durable associe des actions nationales et territoriales, articulant enquêtes, ateliers, formations et diffusion d'outils concrets.

Rédaction d'un guide de bonnes pratiques pour les Etablissements de vie sociale

En 2021, avec le soutien de la DGCS, l'Ansa a mené une **enquête nationale sur les Conseils de Vie Sociale (CVS)** dans les établissements de protection de l'enfance. Cette enquête a abouti à la publication d'un **guide** en 2022 et à la réalisation d'**ateliers** à destination de professionnel.les des établissements de protection de l'enfance pour accompagner ou améliorer leur CVS.



Formations à destination des professionnel.les

En 2025, l'Ansa a lancé une offre de **formation-action** afin de soutenir et d'accompagner des territoires dans la construction ou l'amélioration de leur **politique de participation des jeunes** en protection de l'enfance. Les équipes ont travaillé avec les Conseils départementaux du **Morbihan, de Saône et Loire et du Val d'Oise** pour organiser et renforcer leur démarche de participation au niveau départemental ou infra-départemental. Les formations-actions sont construites sur mesure avec chaque Département et comprennent des temps théoriques, des travaux pratiques, des temps d'intelligence collective et des mises en situations (jeux de rôle). Les journées de formation sont espacées afin de laisser le temps aux professionnel.les de déployer leurs actions au cours de la formation et de partager leurs expériences.

L'Ansa intervient également sur le terrain pour accompagner les professionnel.les dans la **préparation et l'animation de réunions** afin de contribuer à la conception des **instances de participation** et laisse la main de manière progressive aux professionnel.les formé.es.



Rédaction d'une guide à destination des professionnel·les

Fort de ces connaissances et de ces expériences, l'Ansa a publié en 2025 un guide pratique « **Concevoir et animer la participation collective des enfants et des jeunes protégés** » disponible gratuitement sur notre site internet.



RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES

Formations

- Formation auprès d'assistantes maternelles de la CPTS d'Aubervilliers sur la prévention des inégalités dès la petite enfance.
- Mener des actions de prévention autour du langage auprès des 3 à 6 ans
- Jouer pour grandir
- Parler Bambin

Actions auprès des jeunes de l'ASE

- Atelier autonomie jeunes - développer des actions collective favorisant le parcours vers l'autonomie

Etudes

- Appui à la structuration d'un réseau des Etablissements d'accueil du jeune enfant gardois pour la Caf
- Etude sur la participation collective des familles en protection de l'enfance





De par sa longue expérience des questions d'insertion socio-professionnelle et sa connaissance fine des acteurs engagés dans ce secteur, l'Ansa a pu poursuivre, en 2025, ses travaux autour de **l'insertion des jeunes vulnérables** et des **personnes en situation de handicap**.

Recherche - action

Offre de repérage et de mobilisation (O2R) : une recherche-action pour accompagner le déploiement du dispositif

Inscrite dans la loi pour le plein emploi, l'O2R vise à **aller vers les personnes les plus éloignées de l'emploi**, souvent « invisibles » des institutions, afin de recréer un premier lien et d'**initier un parcours d'insertion**. Elle repose sur une logique **d'accompagnement global, intensif et territorialisé**, articulant repérage, remobilisation et accompagnement socio-professionnel.

Dans ce cadre, l'ANSA accompagne la **Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)** dans la conduite d'une recherche-action nationale. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des travaux menés autour du CEJ-JR et poursuit un objectif clair : **tirer des enseignements opérationnels pour éclairer et nourrir les politiques publiques**. L'Ansa mobilise ici son expertise en innovation sociale, ainsi que son rôle de tiers facilitateur pour relier les réalités de terrain aux cadres nationaux et aux exigences des politiques publiques.

La recherche-action s'appuie également sur un comité de suivi associant la DGEFP, France Travail, la DIPLP ainsi que plusieurs FAS régionales, garantissant un **dialogue étroit** entre acteurs de terrain, têtes de réseau et institutions nationales.



La méthodologie

La démarche repose sur une implication forte de **dix opérateurs O2R** adhérents de la FAS, engagés volontairement dans la recherche-action : ARASS, ASD24, Maison d'accueil L'Îlot, Aurore, France Terre d'Asile, COOP(AGIR), Global Axe, Les Eaux Vives Emmaüs & ADAPEI, ASLD et MAHRA – Le Toit. Ces projets illustrent la diversité des publics (jeunes en rupture, personnes sous-main de justice, réfugiés, publics précaires ou en souffrance psychique) et des approches, fondées sur l'aller-vers, l'accompagnement global et les dynamiques partenariales locales, illustrant la **capacité d'innovation et d'adaptation aux réalités territoriales**.

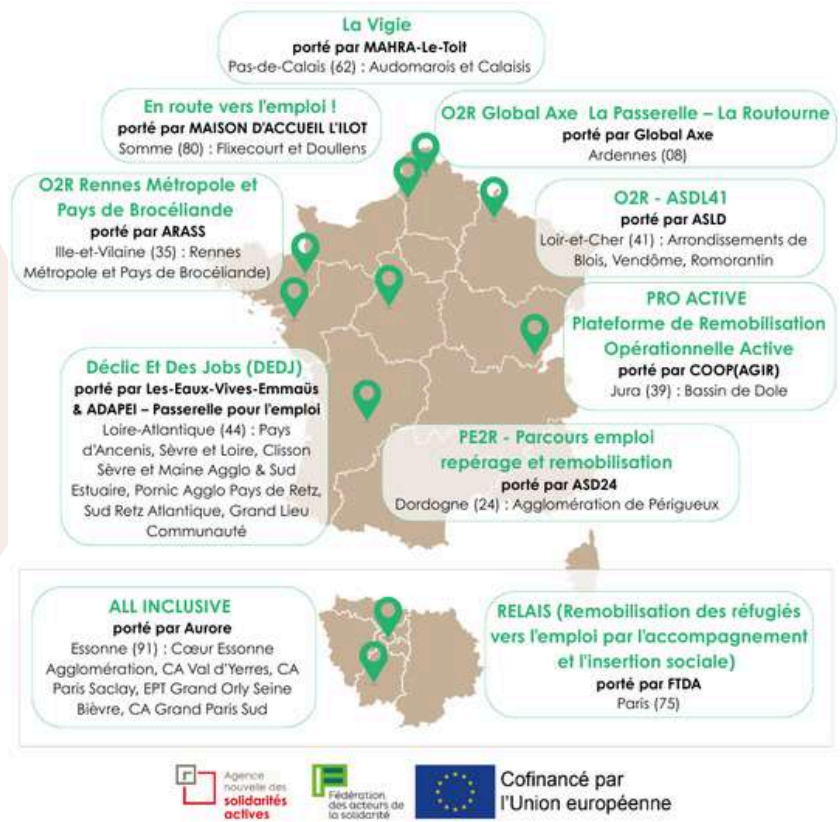
La recherche-action combine plusieurs niveaux d'analyse complémentaires : **ateliers d'intelligence collective** permettent de croiser les retours d'expérience et de faire émerger des réponses opérationnelles. **Trois visites sur site** de projets afin d'analyser les pratiques professionnelles, les effets pour les bénéficiaires, les dynamiques partenariales et l'ancrage territorial. Ce travail est complété par des **entretiens** avec les équipes, les partenaires et les services déconcentrés de l'État (DDETS, DREETS), afin de disposer d'une lecture systémique des conditions de déploiement.



Les perspectives

Engagée en 2025, la démarche se poursuit en 2026 avec la consolidation des enseignements et la production des livrables finaux : un rapport d'analyse porté par l'ANSA et un plaidoyer stratégique élaboré par la FAS.

Au-delà de la production de connaissances, l'enjeu est d'outiller les acteurs, sécuriser les conditions de réussite des projets et contribuer à une montée en qualité du déploiement de l'O2R au service des publics les plus éloignés de l'emploi.



Etude

Les pratiques et l'impact du télétravail à titre dérogatoire pour les agent.es en situation de handicap au sein des ministères économiques et financiers

La crise sanitaire s'est accompagnée d'une large diffusion du **travail à distance**. Un nouveau mode de fonctionnement porteur de nombreuses opportunités mais qui pose néanmoins des questions de prise en compte des besoins spécifiques, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Le **télétravail à titre dérogatoire de plus de 3 jours** constitue une modalité prioritaire de maintien dans l'emploi pour les agents en situation de handicap au sein des **ministères économiques et financiers (MEF)**.

En bref !

Conformément à l'accord ministériel Handicap 2024–2026, le Secrétariat général des MEF a souhaité **documenter les pratiques dérogatoires de télétravail de plus de trois jours par semaine** pour les **personnes en situation de handicap**, en lançant une **enquête externe**, réalisée par un acteur indépendant. Cette enquête a été confiée à l'Ansa qui avait déjà mené des travaux sur le télétravail et le handicap. Ces travaux avaient donné lieu à la publication d'un recueil de principes partagés pour favoriser le télétravail des personnes en situation de handicap.

La méthodologie

L'étude réalisée par l'Ansa au sein des MEF s'est appuyée sur une méthodologie mixte combinant une **enquête via un questionnaire** (plus de 3000 réponses), des **entretiens** avec des agents en situation de handicap et leurs encadrants (une quarantaine d'entretiens) ainsi que des **ateliers de travail** (deux ateliers regroupant des agents, des encadrants, des référents handicap et des médecins du travail).

L'enquête visait à mieux **comprendre les pratiques réelles du télétravail dérogatoire** et ses **effets sur les conditions de travail et d'encadrement**. Elle visait également à déterminer les **leviers d'accessibilité** au télétravail dérogatoire et les **marges d'amélioration possibles** pour qu'il puisse être mis en œuvre avec une meilleure efficacité. Elle répondait ainsi à l'ambition portée par l'accord ministériel Handicap d'**affiner les pratiques** et d'**ajuster les réponses aux besoins** exprimés par les agents en situation de handicap, dans une logique d'amélioration continue et de dialogue entre les parties prenantes.

L'enquête a abouti à la production d'un rapport proposant un **état des lieux du télétravail à titre dérogatoire** (recours au télétravail selon les directions, l'âge ou les catégories d'agents, motifs des demandes, perception des agents et des encadrants), une **analyse des avantages et des limites** du télétravail ainsi que des **propositions d'améliorations** émanant des différentes parties prenantes. Ce rapport a été remis aux Ministères économiques et financiers en octobre 2025.



Evaluation

Suivi et évaluation de l'Emploi accompagné en France

Depuis 2017, l'Ansa accompagne les services de l'Etat et ses partenaires institutionnels dans le suivi et l'évaluation de l'**Emploi accompagné** en France.

Suivi du lancement et des impacts sur l'insertion professionnelle

Cette collaboration a permis de suivre la **montée en charge de l'Emploi accompagné** dans sa phase de lancement et de mesurer son **impact sur l'insertion professionnelle** des personnes accompagnées et **sur les employeurs**. Un rapport d'évaluation a été publié en 2021. Une étude des coûts évités a également été menée. En 2025, cette étude a donné lieu à la publication d'un **article scientifique dans la revue Santé mentale** au Québec.

Analyse des pratiques en vue de l'amélioration de l'Emploi accompagné

Depuis 2020, l'Ansa mène des travaux visant à analyser les organisations et les méthodes afin de déterminer les **points forts et les axes d'amélioration de l'Emploi accompagné en France**, dans une optique de montée en charge progressive et d'amélioration continue. Un premier rapport a été publié en 2021. Entre 2023 et 2025, ces travaux ont donné lieu à une **trentaine de visites de plateformes** d'Emploi accompagné dans toute la France. Ils donneront lieu à la publication d'un rapport au premier semestre 2026. D'autres visites sont prévues en 2026.



Déploiement d'expérimentations

L'Ansa mène également des expérimentations visant à déployer de nouveaux **outils complémentaires à l'accompagnement individuel** (participation collective des personnes accompagnées, ateliers collectifs inspirés des TCC en lien avec l'Université du Québec à Montréal). On parle « **d'Emploi accompagné augmenté** ». Ces nouvelles pratiques sont désormais diffusées en France grâce à des sessions de formations à destination des professionnels.

Accompagnement des professionnel.les de l'Etat

Enfin, depuis 2023, l'Ansa publie des **tableaux de bord** pour **outiller les services de l'Etat** au niveau national et au niveau des territoires pour améliorer le pilotage de l'Emploi accompagné. Un tableau de bord a été publié en mars 2025. Le prochain sera publié au premier semestre 2026.

Aujourd'hui, l'Ansa dispose d'une **expérience et d'un savoir-faire unique en France** en ce qui concerne l'**évaluation de l'Emploi accompagné**. Dans un contexte de **restructuration du pilotage** de l'Emploi accompagné (transfert du pilotage des ARS vers les DREETS, publication d'un nouveau cahier des charges fin 2025, financement France Travail), l'Ansa va poursuivre ses travaux destinés à accompagner le développement et l'amélioration de l'Emploi accompagné.

En parallèle de ses activités au niveau national, l'Ansa a également appuyé les services de l'Etat dans la région Grand Est dans le cadre du **PRITH**. A ce titre, elle a organisé des **ateliers de partage de pratiques** (à l'attention des plateformes et des pilotes au niveau départemental) et contribué à l'**organisation des comités de suivis départementaux** (analyse des données d'activité et des données budgétaires de chaque plateforme). En 2026, l'Ansa a pour ambition d'accompagner d'autres régions afin de favoriser le **bon fonctionnement des plateformes d'Emploi accompagné en France**.



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

**RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS
ET NOS ACTUALITÉS SUR**

www.solidarites-actives.com

Email : contact@solidarites-actives.com

Adresse : 62 b rue de Mouzaïa, 75019 Paris